



Communiqué

Pour diffusion immédiate

## **Piqués au vif, les organismes communautaires répliquent pour un financement respectueux**

**Longueuil, le 22 juin 2022** – Plusieurs travailleuses et travailleurs, membres, sympathisantes et sympathisants des organismes communautaires autonomes de l'Estrie, de la Mauricie, du Centre-du-Québec et de la Montérégie sont réunis aujourd'hui devant le bureau du ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, M. Lionel Carmant. Ils et elles sont ici pour demander au Ministre d'assumer ses responsabilités envers la population en assurant un plus grand soutien à la mission des organismes communautaires autonomes.

Le budget provincial présenté en mars dernier a été reçu par la très grande majorité des organismes comme une gifle au visage. Bien que les organismes aient démontré plus que jamais leur importance capitale pendant la pandémie, ce ne sont que 40,1 M\$ de crédits supplémentaires pour plus de 3000 organismes en santé et services sociaux qui seront versés en financement à la mission pour les 5 prochaines années. « Faites le calcul, c'est en moyenne 13 000\$ par organisme ! La pandémie a eu de graves conséquences sur la santé de nos communautés, l'inflation appauvrit brutalement la population et la pénurie de personnel n'épargne pas le communautaire ; comment le Ministre peut penser que les organismes communautaires pourront continuer à jouer leur rôle essentiel s'il ne leur en donne pas les moyens ? » demande Dominique Vigneux-Parent, directrice du Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie (ROC Estrie).

Le plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC), déposé par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, en mai dernier et attendu depuis trop longtemps, ne propose d'ailleurs aucune mesure pour rassurer la majorité des organismes communautaires autonomes.

« Les organismes communautaires en santé et services sociaux, ainsi que ceux de tous les secteurs, doivent répondre à des besoins grandissants et doivent être, en conséquence, mieux soutenus que jamais. Toutefois, avec ce budget et avec le PAGAC, le ministre Carmant et le gouvernement de la CAQ nous annoncent d'ores et déjà que la situation va aller de mal en pis pour les organismes communautaires dans les prochaines années et pour les communautés qu'ils soutiennent » se désole Sylvain St-Onge, directeur de la Table régionale des organismes communautaires du Centre-du-Québec et de la Mauricie (TROC-CQM).

Ne pas répondre aux besoins des groupes communautaires va mener à des diminutions d'activités, de services et de soutien à la communauté, à la création ou à l'allongement de listes d'attente ainsi qu'à des fermetures complètes d'organismes. « Tout ceci aura des conséquences majeures sur les populations

soutenues par ces organismes, ce sont les personnes démunies, marginalisées et vivant diverses difficultés qui seront directement affectées. » ajoute Johanne Nasstrom, directrice de la Table régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Montérégie.

Afin de répondre adéquatement aux besoins des communautés visées par leurs missions, il est essentiel d'augmenter le financement à la mission des organismes d'action communautaire autonome afin de leur permettre d'embaucher les ressources humaines nécessaires et d'offrir des conditions de travail respectueuses. Les organismes communautaires autonomes sont piqués au vif du manque de considération à leur égard et demandent au Ministre de rectifier le tir dès maintenant !

-30-

Pour information :

Catherine Jetté, TROC-Montérégie, 450-204-1607